28/10/2025

Domaine	Comité Maison des Sports
Référence	Procès-verbal du Comité Maison des Sports du 28 octobre 2025 PV N° 01/2025
Présents	Jean Dupeyrat, Président, Gilles Rouffignat, Secrétaire général, Nicole Duclos, Vice-Présidente, René Botteleau, Alain Demouy.
Absents/ Excusés	Gérard Bouyer, Trésorier général, Jean-Noël Forgit.
Invités	Sylvie Laplagne, Thierry Bordas.

Régulièrement convoqué le Comité Maison des Sports s'est réuni ce jour sous la présidence de son Président.

Ordre du jour

- Accueil,
- Projet de modification de l'offre Fibre et Téléphonie,
- Projet de relamping,
- Demande de travaux auprès du Département,
- Projets divers.

Accueil

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Comité Maison des Sports et excuse les personnes absentes.

Informations diverses

Pour les nouveaux élus, Thierry Bordas rappelle que les charges de la Maison des Sports incluent l'ensemble des frais de fonctionnement, d'entretien et de services partagés selon un mode de répartition qui permet d'assurer une gestion équitable entre tous les résidents et utilisateurs de l'espace :

- Les parties communes : forfait par utilisateur,
- Les bureaux : coût au m2,
- Téléphonie et fibre : réparties entre les utilisateurs.

Pour 2024, les charges se sont élevées à 29 070€.

DOSSIERS POUR DÉCISION

Projet de modification de l'offre Fibre et Téléphonie. (T.Bordas)

Le contrat actuel, souscrit chez Btblue inclut la fibre et la téléphonie. Il est caduc depuis fin 2024. Il a été reconduit par défaut sans changement des termes.

La nouvelle proposition comporte 2 contrats différents : 1 dédié à la téléphonie (annuel), l'autre pour la fibre (3 ans). Chacun propose différentes options qui sont présentées et étudiées.

Décision 1 : le Comité Maison des Sports valide les points suivants :

- **Supprimer 2 des 3 forfaits mobiles (ceux de Lilian et Paul),**
- **Option forfait « Mymobile » → accord pour Sylvie Laplagne,**
- **Réflexion sur un portable dédié pour T.Bordas → à poursuivre,**
- **Offre fibre → passer de 100 MPBS à 200 MPBS,**
- **Standard CISCO → NON,**
- **Réalisation d'un message studio → ACCORD,**
- **Casque Jabra → à gérer au cas par cas (voir les résidents),**
- **Autres options : consulter les Comités pour connaitre leur intention → réunion à organiser en d'ici la fin de l'année.**

Thierry Bordas est chargé de la poursuite des contacts et de la mise en œuvre.

Projet de relamping. (T.Bordas)

Ce projet se décompose en 2 parties : la salle de réunion du rez de chaussée et les bureaux. L'objectif est de moderniser l'éclairage pour améliorer le confort de travail, réduire la consommation énergétique et optimiser la luminosité des espaces de la Maison des Sports.

Les différentes possibilités et les devis y afférant sont présentés et étudiés.

Décision 2 : le Comité Maison des Sports valide les points suivants :

- **Salle de réunion : remplacement complet incluant les dalles de faux plafond,**
- **Bureaux des résidents : option la plus complète,**
- **Dépenses à inclure dans la demande de subvention d'investissement au Conseil départemental *(aide possible à hauteur de 50% plafonnée à 3 K€).***

Thierry Bordas est chargé de la demande de subvention.

Demande de travaux (EGR) auprès du Département. (T.Bordas)

Programme annuel de travaux d'entretien et de grosses réparations à confirmer au Conseil départemental :

Priorité 1 (travaux déjà demandés les années passées) :

- Isolation du vide sanitaire,
- Isolation du réseau d'alimentation en eau chaude,
- Isolation des murs extérieurs et du toit,
- Enlever la moquette à l'étage et dans les bureaux.

Priorité 2 (nouvelles demandes) :

- Revoir les évacuations et l'aménagement cuisine et douche (évacuation, meuble, grand évier, sécurité…),
- Aménagement du Bureau Rugby (couloir),

Décision 3 : le Comité Maison des Sports valide les points abordés et les priorités fixées. Sylvie Laplagne répondra au Conseil départemental avant le 31 octobre.

Projets divers. (T.Bordas)

Un certain nombre de sujets sont évoqués.

Décision 4 : le Comité Maison des Sports valide dès à présent l'achat d'un destructeur de papiers (sujet déjà validé mais non mis en œuvre). Les autres sujets seront à aborder lors d'une réunion avec les résidents à fixer en décembre (à charge Thierry Bordas).

Récapitulatif des décisions prises lors de la réunion

DOSSIERS	DÉCISION	Mise en oeuvre
Projet de modification de l'offre Fibre et Téléphonie	Validé	immédiat
Projet relamping	Validé	immédiat
Demande travaux auprès du Département	Validé	immédiat
Projets divers	Validé	Décembre 2025

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion est close à 12h 00.

Jean Dupeyrat
Président

Gilles Rouffignat
Secrétaire général